



# Technicien de cyclomoteurs et motos

Mobilité - Mécanique

Coordination et encadrement

**Durée**

2 ans

**Tranche d'âge**

18 à 25 ans

25 ans et +

**Finalité**

Diplôme

**Pratique en entreprise / Alternance**

Oui

**Métier en pénurie / Fonction critique**

Oui



Vous avez déjà une certaine connaissance des deux roues et savez quelque peu les bricoler ? Vous souhaitez approfondir vos connaissances et compétences pour faire vrombir ces machines ? Alors pourquoi ne pas vous perfectionner en devenant Technicien de cyclomoteurs et motos !

Le Technicien et la Technicienne de cyclomoteurs et motos entretiennent, réparent et dépannent des motos et cyclomoteurs. Grâce à cette formation, vous vous spécialisez et apprenez d'autres techniques pour travailler sur ces véhicules.

Les techniciens de cyclomoteurs et motos exercent le plus souvent leur métier sous la responsabilité d'un négociant en cyclomoteurs ou du chef d'atelier. La formation de technicien de cyclomoteurs et motos permet toutefois une certaine autonomie dans l'exécution du travail. Ils doivent donc être constamment attentifs et réfléchir aux processus de travail.

Alors si vous souhaitez devenir un pro des deux roues, rendez-vous dans l'un des Centres IFAPME qui propose cette formation afin de vous y inscrire !

**La pratique en entreprise est obligatoire dans cette formation :**

de préférence via le modèle de formation en alternance (<https://www.ifapme.be/decouvrir-lalternance>) : ± 8h de cours en horaire décalé et ± 30h de pratique en entreprise par semaine ; rémunérées.

sinon via un ou des **stages de pratique professionnelle** : pour un total de 500h réparties sur les années de formation ; non-rémunérées.

Ces heures de stages sont réparties comme suit :

250 heures en 1ère année (Mecanicien-de-cyclomoteurs-et-motos) (<https://www.ifapme.be/formations/chef-dentreprise/mecanicien-de-cyclomoteurs-et-motos>)

250 heures en 2ème année

**Ce métier est un « Métier en pénurie »** : la demande de main d'œuvre est supérieure au nombre de candidats, vous aurez donc de nombreuses possibilités d'emploi à la suite de votre formation.

Les demandeurs d'emploi peuvent profiter d'une prime Incitant+ (<https://www.ifapme.be/liens-utiles/question/faq?n=875>) en fin de formation,

ainsi que d'un assouplissement de certaines obligations (<https://www.ifapme.be/liens-utiles/question/faq?n=876>) liées au statut de demandeur d'emploi/chômeur.

#### Débouché(s) métier(s)

Créer / Reprendre un garage ou un atelier

Technicien / Technicienne motos et cyclomoteurs dans un atelier spécialisé

Technicien / Technicienne motos et cyclomoteurs dans un garage

#### Débouché(s) future(s) formation(s)

Négociant de cyclomoteurs et motos (<https://www.ifapme.be/formations/formations-pour-adultes/negociant-reparateur-de-cyclomoteurs-et-motos>)

Garagiste - Réparateur (<https://www.ifapme.be/formations/chef-dentreprise/garagiste-reparateur>)

#### Point(s) fort(s)

Métier en pénurie (nombreux emplois + prime et assouplissement pour demandeurs d'emploi) Sur le terrain Contact client Travail en autonomie ou en équipe

Travail en atelier et à l'extérieur (dépannage)

#### Finalité

Diplôme de la formation en Coordination et Encadrement homologué par la Communauté française

---

## Conditions d'accès

Pour entrer en formation de Technicien en cyclomoteurs et motos, la réussite de l'année préparatoire de Mécanicien de motocyclettes est obligatoire.

Il est toutefois possible d'être dispensé de cette année de Mécanicien motocyclettes dans les cas suivants :

*Les apprentis ayant suivi et réussi l'apprentissage « Mécanicien de cyclomoteurs et de motos ».*

*Les auditeurs ayant suivi et réussi l'année préparatoire « Mécanicien de cyclomoteurs et de motos ».*

*Les auditeurs ayant un certificat de qualification de 6<sup>ème</sup> Technique de « Mécanicien polyvalent automobile ».*

*Les auditeurs ayant un certificat de qualification de 7<sup>ème</sup> technique de « Mécanicien de motos ».*

Toute demande de dispense non prévue ci-dessus est soumise à l'accord du Conseiller pédagogique.

---

## Aptitudes

Le Technicien de cyclomoteurs et de motos effectue les réparations en atelier, utilise des procédures de diagnostic et réalise les entretiens périodiques. Il répare les cyclomoteurs, motos (à combustion ou électrique) et autres véhicules associés (quad, tri cyclomoteur, ).

Ces travaux requièrent :

Des connaissances techniques variées, qu'il faut actualiser régulièrement : réglages, ajustage, métrologie (mesure de précision).

Minutie et attention soutenue notamment pour le chargement ou la manipulation des batteries, des outils et des machines, le stockage des produits et des gaz inflammables...

Respect des normes de sécurité et application des règles d'hygiène, d'ergonomie, de protection et de prévention, manipulation des produits et outils avec précaution. Il garantit ordre et la propreté de l'atelier.

Respect de la législation environnementale en vigueur notamment en ce qui concerne le tri et le recyclage des déchets plastiques, métaux, éléments électriques, cartons, pneus...

Le technicien de cyclomoteurs et motos se tient au courant des nouveaux développements au sein de son propre secteur et suit des formations adaptées.

Il utilise des outils numériques pour la recherche d'informations techniques. Il retransmet les informations aux collègues. Les cyclomoteurs et motos s'inscrivent dans la tendance du « tout électrique », ce qui implique l'acquisition de nouvelles connaissances en électricité et électromécanique. Le métier implique des contacts avec fournisseurs et clients et donc des capacités de communication et d'écoute.

---

## Programme

### 1ère année : des dispenses peuvent être octroyées

G31/4 Motocyclettes et motos neuves et occasion : préparation et livraison, accessoires (24h)

G31/4 Entretien périodique et préventif (112h)

G31/4 Interventions (mécanique, électrique, hydraulique, pneumatiques...) simples (100h)

G31/4 Diagnostique dysfonctionnements simples (32h)

G31/4 Accessoires (12h)

### 2ème année :

G35/25 Accueil support technique client (16h)

G35/25 Organisation, planification et gestion technique (60h)

G35/25 Devis - appel d'offre (12h)

G35/25 Diagnostic dysfonctionnements complexes et procédure d'intervention (72h)

G35/25 Interventions (mécanique, électrique, hydraulique, pneumatiques...) complexes (72h)

G35/25 Module transversal de coordination et encadrement d'équipe (24h)

---

## S'inscrire à une formation pour adultes

## Délais et informations

Les inscriptions sont **ouvertes jusqu'au fin octobre**. En cas d'année préparatoire, les inscriptions sont **possibles jusqu'au 15 novembre**.

**Des droits d'inscription sont requis**. Le montant varie d'une formation à l'autre mais est compris généralement entre 220 et 350€ ou plus.

Prenez contact avec le Centre IFAPME (<https://www.ifapme.be/centres>) qui organise la formation.

## S'inscrire

Pour l'inscription proprement dite, munissez-vous des documents suivants :

votre **carte d'identité** ;

une **copie du dernier diplôme** (ou bulletin) obtenu ;

si vous êtes demandeur d'emploi et vous vous inscrivez à une formation à un "métier en pénurie" (<https://www.ifapme.be/actualites/metiers-en-penuriecritiques-60-formations-ifapme-y-repondent>) (<https://www.ifapme.be/actualites/metiers-en-penuriecritiques-60-formations-ifapme-y-repondent>), une **attestation d'inscription au FOREM (<https://www.leforem.be/>)** pour profiter d'un possible incitant financier.

Après cette inscription, **si l'Alternance est possible pour cette formation**, vous pouvez trouver une entreprise avec laquelle signer une convention de stage.

Pour signer votre convention ou en cas de difficultés, contactez un Service de l'IFAPME près de chez vous. Pour ce rendez-vous, munissez-vous des documents suivants :

votre carte d'identité

la preuve de votre inscription à la formation.

---

## Sites de formation

Perwez, Liège - Château Massart (FC), La Louvière.